

Il est certifié que

Pro Toit/Pro Max

a obtenu les plus hauts titres de compétences de CertainTeed et est autorisée, par conséquent, à exercer ses activités et à se représenter elle-même comme détenant le titre de compétences *SELECT ShingleMaster™* (Maître couvreur SELECT), et peut offrir les garanties prolongées SureStart™ PLUS de CertainTeed.



Pour obtenir le titre de compétences de Maître couvreur SELECT, cette entreprise a rempli les conditions suivantes. Chacun de ces critères, rigoureux en soi, désigne cet entrepreneur comme un modèle dans notre secteur.

1

Tous les superviseurs de projets, plus 50 % au moins de votre main-d'œuvre de pose des bardeaux, doivent détenir le titre de compétences *Master Shingle Applicator™* (Maître en pose des bardeaux). De plus, au moins un employé doit détenir le titre de compétences *Shingle Quality Specialist™* (Spécialiste de la qualité des bardeaux).

2

Le propriétaire de l'entreprise a accepté de respecter les termes et conditions du *Code d'éthique et de pratiques professionnelles* et a été reconnu comme un propriétaire d'entreprise fiscalement responsable.

3

Des preuves d'assurance contre les accidents du travail, comme la loi l'exige, et des preuves d'assurance-responsabilité couvrant les toitures, ont été soumises à CertainTeed et classées dans ses dossiers.

4

L'entreprise est opérationnelle depuis au moins 5 ans ou détient le titre de compétences offert par le programme *ShingleMaster™* (Maître couvreur) de CertainTeed depuis au moins un an.

Détenteur du titre de compétences *SELECT ShingleMaster™* (Maître couvreur SELECT) depuis : 2013

Valide jusqu'au

31 janvier 2018

Tom Smith

Président, CertainTeed Roofing

20-30-207 © 2014 CertainTeed Corporation. Imprimé aux États-Unis.

CertainTeed
SAINT-GOBAIN